



Formation Cueillette de plantes sauvages en France métropolitaine

Du 1^{er} au 3 Septembre 2021 à Ste Eulalie en Royans (26)

Objectif pédagogiques

Comprendre comment fonctionne un milieu de cueillette.
Être capable de gérer au mieux pour son activité de cueillette et pour l'environnement. Comprendre le cadre réglementaire.

Public visé

- paysans-herboristes souhaitant développer l'activité cueillette
- paysans-cueilleurs souhaitant se perfectionner
- paysans souhaitant mettre en place un atelier PPAM sauvage
- porteurs de projet PPAM, dont la cueillette prend une part importante.

Aucun prérequis n'est nécessaire

Intervenant : Thomas Echantillac, Cueilleur professionnel, président de l'AFC, producteur SIMPLES, intervenant au CFPPA de Nyons

Lieu, Dates et Horaires

Du 1^{er} au 3 Septembre 2021 de 9h à 12h30 puis de 13h30 à 17h

Au Gîte à la noix, 725 Les Lamberts, 26190 Sainte-Eulalie-en-Royans

Déroulé

Jour 1

Contenu : Présentation des enjeux de la cueillette des plantes sauvages. Présentation des démarches en amont de la cueillette (Définition des besoins, Règlementation des espaces et des espèces, Repérage, évaluation, gestion d'un site, Organisation d'un chantier). Approche des notions de botanique.

Méthodes pédagogiques : Présentation théorique et confrontation des pratiques de chacun, Mise en situation : Utiliser les outils de reconnaissance des plantes.

Jour 2

Contenu : Aborder les Notion d'écologie, la diversité des lieux de cueillette. Différencier les différentes techniques en fonction des plantes.

Méthodes pédagogiques : Mise en pratique des techniques de cueillette, Application des principes vu le premier jour.

Jour 3

Contenu : Présentation de l'historique de la cueillette en France, de l'AFC et ses missions, Panorama de la saison et Organisation du travail Aspects économiques et juridiques. Visite d'un atelier de transformation: séchoir, distillerie et macérations.

Méthodes pédagogiques : Présentation théorique, études de cas et personnalisation, Visite d'une ferme.

Modalités d'évaluation : Les capacités acquises par chacun des stagiaires seront évaluées en continu au cours des interventions et des mises en situation. Une évaluation se fera avec le groupe au moyen d'un questionnaire écrit en fin de formation portant sur le contenu et la forme de la formation.

Financier(s)



INFOS et logistique

Durée de la formation 3 jours, 21h
Date limite d'inscription 15/08/2021
(bulletin d'inscription en page 2)

Tarifs

Agriculteurs éligibles VIVEA → Pris en charge par VIVEA (hors hébergement)
Producteurs SIMPLES non VIVEA → 105 €
Autres publics : 225€ + adhésion au syndicat

Conditions d'accueil

- Repas partagés tiré du sac
Cuisine équipée à disposition
- Possibilité d'être hébergé.e en chambre individuelle ou collective sur place (merci de préciser dans le bulletin d'inscription ci-dessous)

Plus de renseignements

Léa Rodier, 06 41 27 41 52 ou
secretariat@syndicat-simples.org

Accessibilité aux personnes en situation de handicap non prévue initialement pour cette formation. Nous contacter pour évaluer la possibilité d'adaptation à votre situation.



Bulletin d'inscription

Formation : Cueillette de plantes sauvages en France métropolitaine

Du 1^{er} au 3 septembre 2021 à Ste Eulalie en Royan (26)

***A retourner par courrier avant le 15 Aout à Léa Rodier, secrétaire administrative SIMPLE:
Syndicat SIMPLES - c/o L'Usine Vivante – 24 avenue Adrien Fayolle – 26400 CREST***

Les demandes COMPLETES seront gérées par ordre chronologique d'arrivée. Une confirmation d'inscription vous sera adressée par mail à réception du dossier complet.

Mme – M. Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel : em@il :

Date de naissance (si financement VIVEA)

- Je pratique déjà la cueillette à titre professionnel
- Adhésion au syndicat SIMPLES – Si je ne suis pas déjà adhérent, j'adhère au syndicat en tant que **sympathisant soutien (20€)** ou **producteur.trice sans mention SIMPLES (70€)**

Coût de la formation

- Je suis éligible VIVEA : chèque de **caution de 105 € (non encaissé)**
- Je suis producteur/postulant **avec mention SIMPLES** et non éligible VIVEA : **105 €**
- Je suis adhérent au syndicat **sans mention SIMPLES** : **225 €**

(les chèques sont à envoyer avec ce bulletin d'inscription à l'ordre du syndicat SIMPLES)

Pièces ou Infos à fournir pour le financement VIVEA :

- Je cotise à la MSA depuis plus de 2 Ans → n° SIRET :
- Je cotise à la MSA depuis moins de 2 Ans → Merci de fournir une Attestation de « régularité de situation au regard du fond d'assurance de formation VIVEA » délivrée par la MSA
- Je suis en démarche d'installation PPP _ 1ère année → Nous vous contacterons
- Je suis en démarche d'installation PPP _ 2 ou 3ème année → Merci de fournir une attestation de renouvellement d'éligibilité au financement VIVEA

Hébergement (règlements espèce ou chèque à prévoir sur place)

- Je souhaite être hébergé.e en chambre de 4 personnes (20€/nuit)
 - Je souhaite être hébergé.e en chambre de 2 personnes (25€/nuit)
 - Je souhaite être hébergé.e en chambre individuelle (50€/nuit)
 - Je ne souhaite être pas être sur le lieu de la formation
- La nuit du 31/08
 - La nuit du 01/09
 - La nuit du 02/09
 - La nuit du 03/09

Je m'engage à participer à cette formation. En cas de désistement de force majeure, j'informerai le syndicat dès que possible.

Date et signature :